



**ORGANISATION  
INTERNATIONALE  
DU CAFÉ**

**ICC 127-3**

9 septembre 2020  
Original : anglais

**F**

Conseil international du Café  
127<sup>e</sup> session  
Session en ligne  
10 et 11 septembre 2020  
Londres (Royaume-Uni)

### **Communication du Brésil**

#### **Contexte**

La communication ci-jointe a été reçue du Gouvernement brésilien qui demande que le Comité consultatif du secteur privé et des représentants du secteur privé et du secteur tertiaire soient inclus dans les discussions du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international sur le Café.

#### **Mesure à prendre**

Le Conseil est invité à examiner la communication ci-jointe du Brésil.



REPRÉSENTATION PERMANENTE DU BRÉSIL  
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
À LONDRES

**COMMUNICATION DU BRÉSIL**

Suite aux débats de la 49<sup>e</sup> réunion du CCSP, où le représentant du Brésil, l'ambassadeur Marco Farani, a proposé d'inclure le secteur privé dans le Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international sur le Café, le Brésil demande que le point suivant soit ajouté à l'ordre du jour de la 127<sup>e</sup> session du Conseil international du Café :

"Proposition du Brésil d'inclure le CCSP, et des représentants du secteur privé et du secteur tertiaire, identifiés parmi ceux qui participent déjà au Groupe de travail public-privé sur le café, dans le Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international sur le Café".

La demande d'examen de cette question par le Conseil se justifie par le fait que, depuis la création du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord, les discussions concernant l'intégration du secteur privé ont évolué et que, pour progresser davantage, il est nécessaire d'écouter les membres du secteur. Le Brésil estime que les institutions intéressées doivent elles-mêmes avoir leur mot à dire dans le processus, afin de faire connaître leurs attentes et la façon dont elles peuvent contribuer à l'Organisation.